

Les possibilités d'action sont-elles indéfinies?

Les nouvelles options de financement sont très variées. Or, il n'est possible d'aller de l'avant que dans la mesure où les États membres croient que l'ONU est une institution qu'il vaut la peine de sauver et qu'ils sont prêts à faire face sur le plan philosophique à un changement de mode de financement. Ce qu'il faut en ce moment, si l'on veut rendre l'action efficace (c'est-à-dire dynamiser les finances de l'ONU), supportable (gagner l'appui des États membres et du Secrétariat) et réalisable (par un programme concret assorti d'une échéance fixe pour la mise en oeuvre), c'est s'attacher à un petit nombre de programmes.

Il ressort de notre analyse que la taxe Tobin ou n'importe lequel de ses dérivés pose des problèmes évidents tant sur le plan théorique que sur celui de l'efficacité économique. Une grande attention sera toutefois accordée aux propositions qui résulteront du document imminent du Centre des politiques du PNUD. Si l'on parvient à mobiliser suffisamment de volonté politique et à convaincre les États membres que l'ONU a besoin de sa propre source de financement, cette idée méritoire pourra peut-être alors faire son chemin.

Du point de vue politique, tant à l'ONU que dans les États membres, il est probablement plus utile d'évaluer les diverses propositions de taxation du patrimoine commun. Malheureusement, la plupart des propositions discrètes et à petite échelle (Autorité des fonds marins, permis d'utilisation des satellites, Antarctique) ne rapporteraient presque rien à moyen terme, mais elles pourraient être des sources de revenus importantes pour les Nations unies de nos petits-enfants. De la même façon, les taxes environnementales directes comme les taxes sur les hydrocarbures ou les dividendes de la paix, sur les transferts d'armes notamment, souffrent du problème d'abstentionnisme exposé précédemment, sans parler des puissants adversaires à l'intérieur du système de l'ONU. Quant aux sources plus prometteuses, comme le transport aérien ou le droit de timbre sur les passeports, de nombreux États membres (et surtout les États-Unis) s'opposeraient vivement à toute proposition de taxe mondiale qui irait à l'encontre de la tendance universelle à la déréglementation.

Du point de vue canadien, l'idée la plus intéressante concernant l'imposition du patrimoine commun consiste peut-être à créer une commission indépendante de haut niveau pour étudier la possibilité d'établir des droits d'utilisation ou de vendre aux enchères des quotas de pêche en haute mer. En 1993, quelque cinq millions de tonnes métriques de poisson ont été capturées dans des zones de pêche non adjacentes, soit à l'extérieur de la limite nationale des deux cents milles. Selon le prix moyen fixé par prise, cette activité représentait entre 4 et 5 milliards de dollars. Les